



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/1259

Approbation d'une convention temporaire pour la mise à disposition à titre gratuit d'un local relevant du domaine privé de la Ville de Lyon au profit de l'association le Concert de l'Hostel Dieu – 10, rue Bourgelat – EI 02016 – 2021 à 2025

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 23 NOVEMBRE 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 10 NOVEMBRE 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 26 NOVEMBRE 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. CHEVALIER (pouvoir à M. SOUVESTRE), Mme GOUST (pouvoir à Mme DELAUNAY), M. BLACHE (pouvoir à Mme CROIZIER), M. HERNANDEZ (pouvoir à M. LEVY), Mme FERRARI (pouvoir à Mme PALOMINO)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/1259 - APPROBATION D'UNE CONVENTION TEMPORAIRE
POUR LA MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT D'UN
LOCAL RELEVANT DU DOMAINE PRIVE DE LA VILLE
DE LYON AU PROFIT DE L'ASSOCIATION LE CONCERT
DE L'HOSTEL DIEU – 10, RUE BOURGELAT – EI 02016 –
2021 A 2025 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 18 octobre 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon est propriétaire d'un local situé au rez-de-chaussée de l'immeuble situé 10, rue Bourgelat à Lyon 2^e, d'un ensemble immobilier répertorié sous le numéro 02 016, relevant de son domaine privé.

Créé en 1992, Le Concert de l'Hostel Dieu – CHD - travaille sur l'interprétation du répertoire vocal baroque du 18^{ème} siècle. Avec en moyenne un effectif d'une quinzaine d'artistes, instrumentistes spécialisés et chanteurs solistes, il forme une équipe artistique soudée sous la direction de Franck-Emmanuel Comte. Il défend l'originalité et la spécificité d'un répertoire régional en valorisant les manuscrits baroques conservés dans les bibliothèques de la région. L'ensemble place au cœur de ses projets le lien avec d'autres esthétiques et des distributions de jeunes solistes internationaux, repérés lors d'académies ou de grands concours européens de chant .

Franck-Emmanuel Comte anime des conférences et des avant-propos, propose des concerts-lecture et des master-classes, conçoit des vidéos didactiques et des formes de concert innovantes.

Durant la saison 2020-2021, le Concert de l'Hostel Dieu s'est produit au Théâtre Sainte Hélène avec *Marco Polo* et *L'Affaire Bach*, à la salle Molière avec *La Francesina* mais aussi avec des petites formes *FugaCités* à l'UCLy. Le spectacle *Folia* créé lors des Nuits de Fourvière 2018 avec Mourad Merzouki, qui réunit 12 danseurs et 7 musiciens, a continué sa diffusion en tournée en France et à l'étranger en 2021.

L'association est également présente dans de nombreux festivals, Festival *Saoû chante Mozart*, Festival *Musicales en Auxois*, *Baroque en Tarentaise*.

L'implication de cette association tant pour la diffusion, la promotion des artistes ou l'accompagnement des jeunes talents représente un réel intérêt communal car il répond à la politique culturelle mise en place par la Ville de Lyon en faveur de la création et la diffusion musicale.

La convention d'occupation conclue le 28 novembre 2017 relative à la mise à disposition de locaux d'une surface de 67 m², pour une durée d'une année renouvelable trois fois est arrivée à son terme. Le Concert de l'Hostel Dieu a sollicité le renouvellement de cette mise à disposition.

Aussi, afin de permettre à l'association de poursuivre sa mission dans de bonnes conditions, la Ville de Lyon souhaite renouveler la convention de mise à disposition à titre gratuit de ces locaux pour une période d'un an renouvelable tacitement trois fois, à compter du 29 novembre 2021 et à échéance du 31 décembre 2025.

Pour votre information, la valeur locative annuelle de cette mise à disposition est évaluée à 9 850 € L'association rembourse à la ville les fluides concernés par cette mise à disposition, à savoir eau, électricité et gaz.

Par conséquent, je vous propose d'approuver la convention d'occupation du domaine privé à titre gratuit ci-après annexée, qui définit le fonctionnement du lieu et détermine les responsabilités de chacun des occupants.

Vu ladite convention ;

Si ces dispositions recueillent votre agrément,

Vu l'avis du Conseil du 2^e arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Transition écologique - Mobilités ;

DELIBERE

- 1- La convention d'occupation à titre gratuit relative à la mise à disposition d'un local sis 10 rue Bourgelat à Lyon 2e, d'une surface de 67 m², consentie par la Ville de Lyon au profit de l'Association Le Concert de l'Hostel Dieu, pour une durée d'une année renouvelable 3 fois est approuvée,
- 2- M. le Maire est autorisé à signer ladite convention d'occupation et tout document y afférent et la mettre en œuvre.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET